

Service scolarité

Unité : stages hospitaliers

Annonce aux étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années médecine

Il est porté à la connaissance des étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années médecine de la FMPO ayant un stage à revalider (stage non validé de la 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} années), qu'ils sont tenus de déposer une demande manuscrite de revalidation du stage auprès de la scolarité avant le Vendredi 25 Mai. La demande doit porter les informations ci-dessous:

- Le lieu de revalidation du stage correspondant au service, lieu de non validation
- La période de revalidation, du 30 Mai au 04 Juillet 2018
- L'accord du chef de service, lieu de revalidation du stage

Les étudiants ayant déposé une demande de revalidation du stage devront retirer leur note de stage les 28 et 29 Mai 2018 auprès du service de scolarité

**Administration de la
FMPO**